

Parlement du 22 juin 2022

24. Égalité salariale : intervention jsc

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Chers collègues,

Il est incontestable que l'inégalité salariale induit de fortes pertes de revenus pour la grande majorité des femmes et les familles directement concernées. Ces inégalités peuvent mener à des situations de précarité ou de pauvreté, qui touchent tout particulièrement les femmes, comme le rappelle le rapport social paru récemment. Cela devrait suffire pour justifier une action vigoureuse de l'État dans ce domaine. Mais de surcroît, ces inégalités ont des conséquences importantes pour la société et l'État.

Pour la société, les coûts de ces inégalités sont très élevés, en termes de pertes de cotisations pour les assurances sociales et de perte d'impôts. On peut même imaginer que dans certains cas, ce soit l'aide sociale qui viennent combler les revenus manquants.

Cela étant dit, il est aussi intéressant de s'intéresser aux impacts de l'inégalité, ou de la lutte contre cette inégalité, sur l'économie. Pour ce faire, on peut se référer à une étude commanditée par la Confédération au bureau INFRAS. Intitulée « Étude d'impact de la réglementation relative aux mesures prévues en vue de la concrétisation de l'égalité salariale », elle visait à mettre en évidence l'impact économique du projet fédéral qui comportait à l'époque, notamment, une analyse obligatoire de l'égalité salariale pour toutes les entreprises de plus de 50 employés. Cette étude peut donc, par analogie, éclairer l'objet que nous traitons aujourd'hui.

Les conclusions de cette étude sont limpides, et je me permets de vous en citer quelques bribes :

« les mesures prévues devraient avoir un impact plutôt positif sur la prospérité et la croissance économique. »

« l'inégalité salariale constitue une défaillance du marché. En outre, les mesures volontaires n'ont guère eu d'effet dans le passé. Les auteur-e-s estiment que les coûts de mise en œuvre des mesures prévues sont proportionnés pour les entreprises et que le rapport coût-bénéfice sera positif au final. D'un point de vue macroéconomique aussi, les mesures proposées paraissent sensées. »

Plus étonnant peut-être, l'étude en question révèle des effets positifs pour les entreprises directement concernées par les analyses de l'égalité salariale. Dernière citation :

« La mise en œuvre d'analyses de l'égalité salariale a un effet majoritairement positif sur les entreprises et les salarié-e-s, comme le confirment les entreprises interrogées qui ont déjà réalisé de telles analyses. Des effets indésirables sont peu probables. Les effets positifs attendus au niveau de l'entreprise sont l'objectivation de la discussion sur les salaires et l'instauration d'une transparence accrue, la sensibilisation de la direction à la question de l'égalité, et l'augmentation de la motivation, de la satisfaction et de la productivité des employé-e-s. »

S'il est vrai que les mesures envisagées nécessitent la mise à disposition de ressources de la part des entreprises, les bénéfices à tirer de la démarche sont donc tout aussi réels !

Sur cette base, nous souhaitons mettre en exergue un aspect essentiel de la discussion de ce jour, c'est la question des modalités détaillées d'application. Si le diable se cache dans les détails, en matière d'action de l'état, les effets réels futurs se cachent dans les dispositifs de mise en œuvre.

A ce sujet, les amendements proposés ce jour par la majorité de la commission limitent fortement l'efficacité du projet soumis par le gouvernement, dont il faut saluer la cohérence.

Je ne vais pas revenir dans le détail des propositions et des arguments afférents qui ont été apportés par Patrick Cerf, mais il faut être clair : sans les exigences fixées dans le projet du gouvernement, nous n'arriverons pas à progresser sur cette question. Cela fait des années que personne, sur le principe, ne s'oppose à l'égalité salariale entre hommes et femmes. Or, les statistiques le démontrent à intervalle régulier, la résorption de cette inégalité ne progresse quasi pas. La triste réalité, c'est cela.

Il s'agit à présent de prendre des mesures à la hauteur des enjeux. Nous vous invitons donc à suivre les propositions du gouvernement et de la minorité de la commission, par égard pour les femmes et les familles directement concernées, mais aussi dans l'intérêt du monde économique et de l'Etat.

Merci pour votre attention.